

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

7 novembre 2013

Compte rendu des Coprésidents
Réunion du Sous-comité du Programme pilote pour la résilience climatique
1^{er} novembre 2013

Coprésidents

M. Ilhom Rajabov, Tadjikistan
M^{me} Abigail Demopulos, États-Unis d'Amérique

POINT 1. INTRODUCTION

1. La réunion du Sous-comité du PPCR est ouverte par les coprésidents, M. Ilhom Rajabov, membre du Sous-comité représentant le Tadjikistan, et M^{me} Abigail Demopulos, membre du Sous-comité représentant les États-Unis d'Amérique.

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Le Sous-comité du PPCR approuve l'ordre du jour provisoire (document PPCR/SC.13/1).

POINT 3. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DU PPCR

3. Le Sous-comité du PPCR, ayant examiné le document PPCR/SC.13/3/Rev.1, intitulé *Rapport d'activité semestriel du PPCR*, note avec satisfaction l'avancement des travaux du PPCR dans les pays pilotes et au niveau des composantes régionales. Le Sous-comité se réjouit particulièrement des progrès accomplis vers a) l'achèvement de la phase de programmation du PPCR, b) la présentation des propositions de projets et programmes au Sous-comité pour approbation du financement au titre du PPCR et c) l'élaboration de prévisions raisonnables concernant la formulation des projets et programmes.

4. Le Sous-comité note avec satisfaction les travaux entamés pour évaluer le processus, l'expérience et les leçons tirées de la préparation des plans d'investissement et des activités connexes de renforcement des capacités par le PPCR, et prend note de ce que les résultats des travaux seront présentés au Sous-comité et discutés lors de sa prochaine réunion.

5. Le Sous-comité demande également à l'Unité administrative des CIF de prévoir, dans le prochain rapport d'activité semestriel, une section expliquant la manière dont les questions d'égalité homme-femme ont été intégrées dans les projets et programmes au titre du PPCR. De plus, le Sous-comité souhaite s'informer sur le mode d'articulation des cinq indicateurs fondamentaux du PPCR avec les plans d'investissement du PPCR.

6. Le Sous-comité demande en outre aux CIF d'établir un bilan, à la fin de 2013, sur la faisabilité des investissements des CIF faisant partie de la réserve de projets du PPCR depuis plus de 24 mois.

7. Le Sous-comité du PPCR prend note des modifications apportées au Programme stratégique pour la résilience climatique du Cambodge et invite le Gouvernement cambodgien à soumettre son plan d'investissement révisé aux fins d'approbation par décision par courrier.

POINT 4. EXAMEN ET SÉLECTION D'IDÉES DE PROJETS À FINANCER SUR LES RESSOURCES DU PPCR CONSACRÉES À LA PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ

8. Après avoir examiné le document PPCR/SC.13/4/Rev.1, *Examen et sélection d'idées de projets à financer sur les ressources du PPCR consacrées à la participation du secteur privé*, le Sous-comité du PPCR note avec satisfaction les efforts déployés par le Groupe d'experts.

9. Le Sous-comité du PPCR :

- a) donne son aval aux idées de projets suivantes à élaborer plus avant en vue de l'approbation du financement au titre du PPCR :
 - i. *Amélioration de la résilience climatique du secteur de l'énergie (BERD) au Tadjikistan ; et*
 - ii. *Fonds de financement de la résilience climatique des petites entreprises (BERD) au Tadjikistan.*

Le Sous-comité invite la BERD à préparer, en collaboration avec les promoteurs de projets et en tenant compte des commentaires écrits que les membres du Sous-comité pourront soumettre d'ici au 15 novembre 2013, des propositions de projets aux fins d'approbation par courrier du financement au titre du PPCR.

- b) donne également son aval, sous réserve de l'intégration des conditions énoncées dans l'avis d'experts et de résolution des problèmes évoqués par le Sous-comité dans les commentaires écrits qu'il doit envoyer avant le 15 novembre 2013, aux idées de projets suivantes à élaborer plus avant en vue de l'approbation du financement au titre du PPCR :
 - i. *Aide à la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement en sorgho résiliente au changement climatique (BID), Haïti ;*
 - ii. *Financement de l'adaptation de l'eau dans le nouveau secteur de logements urbains de la Jamaïque (BID), Jamaïque ;*
 - iii. *Projet d'aménagement forestier de la société Lurio Green Resources (BAfD), Mozambique ; et*
 - iv. *Aide aux investissements résilients au changement climatique dans le secteur agricole : octroi de microprêts ou de prêts d'un montant moyen aux agriculteurs, aux associations d'agriculteurs, aux distributeurs / grossistes et aux entreprises de transformation (BID), Sainte Lucie.*

Le Sous-comité invite les BMD à préparer, en collaboration avec les promoteurs de projets, des propositions de projets aux fins d'approbation par courrier du financement au titre du PPCR.

10. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des CIF et au Comité des BMD d'examiner et de corriger les procédures, et notamment de se prononcer sur les étapes et les ressources administratives nécessaires pour communiquer plus efficacement sur la possibilité de financements, ainsi que les critères utilisés pour examiner les idées de projets, en tenant compte des commentaires du Sous-comité et du Groupe d'experts ainsi que des commentaires que les membres pourront soumettre par écrit d'ici au 15 novembre 2013. L'Unité administrative des CIF est priée de diffuser les procédures et les critères révisés afin que ces derniers soient examinés et approuvés par courrier par le Sous-comité d'ici à la fin du mois de novembre 2013.

11. Le Sous-comité convient qu'un second cycle de sélection d'idées de projets à développer aux fins de financement sur les ressources du PPCR consacrées à la participation du secteur privé doit être organisé après l'approbation des critères révisés. L'Unité administrative des CIF est chargée d'organiser ce second cycle conformément aux procédures révisées convenues aux fins de sélection d'idées de projets à la prochaine réunion du Sous-comité. Les idées de projet que le Groupe d'experts examinera lors de ce second cycle pourront inclure la révision des deux idées de projet renvoyées aux étapes de reformulation et de nouvelle présentation (idée de projet régional : *Aide à l'adaptation et à la résilience en Afrique*¹, idée pour La Dominique : *Projets communautaires d'adaptation au changement climatique : protection des zones côtières, stabilisation des pentes et amélioration des conditions de vie*) ainsi que les nouvelles propositions soumises avant la fin avril 2014. Le Sous-comité note que des prêts concessionnels pour un montant d'au moins 30 millions de dollars sont disponibles pour ce second cycle.

POINT 5. METHODES ET CRITERES D'EVALUATION DES CANDIDATURES DE NOUVEAUX PAYS PILOTES

12. Le Sous-comité du PPCR se félicite du document PPCR/SC.13/5, intitulé *Méthodes et critères d'évaluation des candidatures de nouveaux pays pilotes*. Si le Sous-comité convient qu'il n'est pas opportun d'évaluer les candidatures de nouveaux pays au titre du PPCR à la présente réunion, il est favorable à une réflexion plus approfondie sur la façon d'utiliser efficacement les fonds en cas de mise à disposition de nouveaux financements.

13. Le Sous-comité convient également qu'outre les nouveaux pays ou régions pilotes, les aspects suivants pourraient être examinés : a) approfondissement des programmes pilotes existants ; b) utilisation des pays pilotes comme « plate-forme » d'expansion du programme à l'échelle régionale ; c) engagement accru du secteur privé et utilisation d'une gamme différente d'instruments financiers, et d) cycles supplémentaires au titre de la réserve constituée pour mobiliser la participation du secteur privé.

¹ Le Sous-comité a demandé à la BAfD d'étudier dans quelle mesure il serait plus efficace de subdiviser le projet régional en plusieurs projets plus restreints, localisés dans un seul pays.

14. L'Unité administrative des CIF est priée de préparer, en collaboration avec le Comité des BMD, un document exposant les possibilités d'emploi de nouveaux fonds, si ces fonds venaient à être disponibles au titre du PPCR, aux fins d'examen par le Sous-comité.

POINT 6. PRESENTATION FAITE PAR LE BELIZE

15. Le Sous-comité se félicite de la présentation faite par le Gouvernement du Belize sur son Plan National d'Investissement dans la Résilience Climatique et félicite le Gouvernement du Belize pour la qualité de son plan.

POINT 7. QUESTIONS DIVERSES

16. Le Sous-comité note avec satisfaction la présentation des points saillants de l'atelier intitulé *Renforcement du projet structuré de résilience climatique*, tenu le 31 octobre 2013, à Washington ; il prend note des messages clés qui s'en dégagent et demande à l'Unité administrative des CIF de lui en transmettre les actes dès qu'ils seront disponibles.

17. Le Sous-comité se félicite du compte rendu sur l'élaboration des procédures et modalités opérationnelles du FVC (document PPCR/SC.13/Inf.5, *Point sur les travaux du Comité du Fonds Vert pour le Climat*).

18. Le Sous-comité prend note de la demande des membres des pays bénéficiaires, invitant les BMD à s'efforcer de maintenir la continuité des effectifs de leurs équipes-pays pour assurer la bonne exécution des projets et programmes du PPCR.

POINT 6. CLOTURE DE LA REUNION

19. La réunion est close le 1^{er} novembre 2013.